

Enseignement de spécialité à procédure spécifique de 1^{ère} générale : ARTS PLASTIQUES

Liste des établissements concernés :

Département	Etablissement
BAS-RHIN	Lycée R. Schuman HAGUENAU (<i>arts plastiques</i>)
	Lycée Fustel de Coulanges STRASBOURG (<i>arts plastiques</i>)
HAUT-RHIN	Lycée C. Sée COLMAR (<i>arts plastiques</i>)
	Lycée Alfred Kastler GUEBWILLER (<i>arts plastiques</i>)
	Lycée A. Schweitzer MULHOUSE (<i>arts plastiques</i>)

Dossier de candidature composé :

- de la fiche de candidature
- d'une note courte permettant à l'élève de présenter son projet personnel
- des réalisations de 5 à 10 travaux :
 - * dessin d'observation
 - * travaux portant sur l'image : manipulation, détournement, technique de médium variés (collage, graphisme, couleur, peinture, photographie, infographie...)
 - * travaux en volume présentés sous forme photographique, installations...

Ce dossier sera d'autant plus apprécié qu'il est diversifié.

Chaque travail devra comporter au verso le cachet de l'établissement d'origine et la signature du chef d'établissement et, le cas échéant, celle de l'enseignant d'arts plastiques.

En cas de changement d'établissement, les familles expriment leurs vœux d'affectation par l'intermédiaire de la fiche de demande d'admission en 1^{ère} générale du dossier d'orientation.

Transmission du dossier :

L'ensemble du dossier devra être transmis, par le lycée d'origine, directement à la commission d'étude des candidatures de l'établissement demandé pour le 12 mai 2021.

Examen de la candidature :

Une commission présidée par le proviseur du lycée d'accueil formule un avis sur la poursuite d'études dans cette formation (admis, liste supplémentaire, refusé).

Les avis de la commission sont communiqués

- au SAIO avant le 28 mai 2021,
- aux établissements d'origine qui en aviseront les élèves concernés avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

La Rectrice prononce l'affectation.

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.

FICHE DE CANDIDATURE

pour l'admission dans l'enseignement de spécialité à procédure spécifique de 1^{ère} générale

ARTS PLASTIQUES

PARTIE A REMPLIR PAR L'ELEVE

Etablissement d'origine	Etablissement demandé
.....

NOM de l'élève : Prénom :

Sexe : masculin féminin Date de naissance :

Représentant légal : NOM : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone :

L.V.A : L.V. B :

Régime souhaité : externe demi-pensionnaire interne (hors établissement le cas échéant)

Cadre réservé à la commission

REMARQUES	Entretien éventuel	
	Date : _____ _____	
	Décision : <input type="checkbox"/> Admis <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Sur liste supplémentaire n°	

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.

Dossier à adresser au lycée demandé pour le 12 mai 2021

MOTIVATION DE L'ELEVE :

Présentez votre motivation de façon très synthétique :

.....
.....
.....
.....

3. vous avez déjà une formation ou une pratique personnelle dans ce domaine, acquise par exemple en dehors de l'établissement ?

oui non

.....
.....
.....

4. dans votre projet professionnel, la culture artistique est importante ? oui non

Dans quel domaine professionnel envisagez-vous de travailler ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Expression libre (culture artistique ; artistes préférés ; orientation envisagée après le baccalauréat...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature de l'élève :

Signature du ou des représentant légaux :

PARTIE A REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE (si enseignements artistiques en 2^{nde})

NB : Fiche renseignée par le professeur d'arts plastiques avec l'aide du professeur principal, visée par le chef d'établissement, puis transmise au lycée concerné.

PROFIL DE L'ÉLÈVE

Ouverture de l'élève sur cette matière spécifique, connaissances culturelles...

.....
.....
.....
.....
.....

Attitude en cours (participation, discipline, capacité d'écoute, esprit d'initiative, curiosité...) :

.....
.....
.....
.....

Compétences en arts plastiques :

- qualité de l'expression plastique

.....
.....
.....
.....

- compétences techniques et champs artistiques abordés

.....
.....
.....
.....

Signature du professeur principal :

Visa du chef d'établissement :